

Valenciennes le 17 Août 2011

COMMUNIQUE

Les établissements à finalité sociale d'ARISTA à Valenciennes et le Crédit Mutuel Nord Europe signent une convention pour une économie solidaire.

Arista à Valenciennes contribue depuis 2005 à la réinsertion professionnelle des personnes handicapées et des personnes éloignées de l'emploi (entreprise adaptée et entreprise d'insertion).

Par ce nouveau partenariat, Arista propose d'orienter vers la caisse solidaire du Crédit Mutuel les demandes de financement de ses salariés à faible capacité de remboursement. Ce partenariat prévoit la possibilité pour les personnes ne répondant pas aux critères habituels de la profession bancaire de bénéficier de crédits destinés à financer les biens et services de première nécessité.

Arista vérifiera la conformité de la demande au cahier des charges établi par la Caisse Solidaire, en informera son directeur qui étudiera le dossier. Toute demande fera l'objet d'un accompagnement personnalisé du demandeur par Arista qui accepte la mission d'« accompagnateur référent » conformément à la charte.

Il ne s'agit pas pour autant de se substituer aux dispositifs de droit commun existants, qui doivent toujours être mobilisés en priorité (Avances de la C.A.F., Fonds de Solidarité Logement, etc...)

La Caisse Solidaire finance les biens et services nécessaires à la vie courante, dans les principaux domaines ci-dessous :

- Equipement, consommation : chauffage, matériel électroménager, matériel pour personnes handicapées, ...
- Mobilité, emploi : moyens de locomotion, permis de conduire, formation, ...
- Logement : travaux d'habitabilité, mise aux normes, adaptation aux handicaps...
- Famille : dépenses liées aux études, à la santé, ...

C'est bel et bien « main dans la main » que cette convention a été signée ce vendredi 12 Août 2011 en la présence de Stéphane Emmanuelidis, Pdg d'Arista, Didier Grimmelpont, directeur de la caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe et de Jean Luc Legarez, directeur Général Adjoint de Valenciennes Métropole (photo).